

31.01.2020 – 14:20 Uhr

## 300 représentants de la classe politique, de l'économie et du secteur social au Forum de Caritas à Berne



Luzerne (ots) -

Aide sociale : plus de marge de manoeuvre et de solidarité, moins de contrainte et d'arbitraire

Bien que les prestations de l'aide sociale se soient progressivement détériorées ces dernières années, la pression sur les personnes concernées augmente. Au Forum de Caritas qui s'est déroulé vendredi à Berne, près de 300 spécialistes ont réfléchi aux moyens de développer l'aide sociale, afin de mieux l'ancrer dans le système de la sécurité sociale. Cela demande d'aborder enfin les causes structurelles de la pauvreté et de donner plus de marge de manoeuvre aux bénéficiaires de l'aide sociale, au lieu de les astreindre à un régime basé sur la contrainte et le contrôle.

Dans son mot de bienvenue, la présidente de Caritas Suisse Mariangela Wallimann-Bornatico a rappelé que l'aide sociale concerne des personnes dans le besoin qui ont le droit de vivre dignement. Or ce droit n'implique pas seulement un minimum vital financier, mais aussi un minimum vital social. « Chacun doit pouvoir participer à la vie sociale et culturelle, malgré sa situation de détresse. » On l'oublie souvent au vu des attaques populistes et néo-libérales auxquelles l'aide sociale a été de plus en plus exposée ces derniers temps.

Inégalités dans l'aide sociale

Jean-Pierre Tabin, professeur de politique sociale à la Haute école de travail social de Lausanne, a souligné à quel point la perception de l'aide sociale est marquée par les débats sur les abus, alors que le problème le plus important est la forte proportion de personnes en situation de pauvreté qui renoncent volontairement à l'aide sociale. « Non seulement la politique sociale manque souvent son objectif, mais il existe en outre une inégalité entre les citoyens qui font valoir leurs droits et ceux qui ne le font pas. » Comme Jean-Pierre Tabin l'a relevé dans ses explications sur le régime de la pauvreté, les inégalités commencent dès qu'on se demande qui doit jouir d'un droit et dans quelle mesure. Le professeur a insisté sur le fait qu'en Suisse, il faudrait enfin poser la question de l'inégalité sociale, au lieu de promouvoir par une « politique sociale d'activation » l'idée que chacun est lui-même responsable de sa situation. Car cette attitude occulte les causes structurelles telles que la répartition inégale des richesses ou l'importance des héritages. Le fait que le marché de l'emploi n'offre souvent pas les possibilités d'intégration nécessaires figure également parmi les déterminants sociaux.

Les conditions imposées aux bénéficiaires de l'aide sociale ne se sont pas détériorées uniquement sur le plan financier. L'avocat Pierre Heusser, qui est également avocat-conseil du service spécialisé « Unabhangigen Fachstelle fur Sozialhilferecht (UFS) », a demontre comment les beneficiaires de l'aide sociale sont de plus en plus exposes a l'arbitraire et a une mise sous tutelle dans l'Etat de droit suisse. Leurs droits fondamentaux sont systematiquement restreints et eux-memes se voient degrades en citoyennes et ci-toyens de seconde classe. En versant directement le loyer au proprietaire et les primes d'assurance maladie aux caisses maladie, les communes traitent par exemple les beneficiaires de l'aide sociale comme des per-sonnes incapables de discernement et les stigmatisent davantage.

Or, l'aide sociale a notamment pour principe de base de promouvoir l'autonomie et d'apporter du soutien en collaboration avec les bénéficiaires, au lieu de les mettre sous tutelle. Michelle Beyeler, professeure à la Haute école de travail social de Berne, a plaidé pour plus de responsabilité de part et d'autre, c'est-à-dire aussi bien du côté des soutenus que des souteneurs. Le principe « exiger et encourager », en vigueur à l'aide sociale, est aujourd'hui trop restrictif. « Or, seuls ceux qui disposent d'une marge de manoeuvre et de possibilités de décision peuvent assumer la responsabilité de leurs actes. »

#### L'importance de la formation

L'avenir de l'aide sociale a été le thème principal de l'après-midi. La sociologue Ruth Gurny a présenté un modèle de garantie du minimum vital pour tous, développé par le thinktank « Denknetz ». Ce modèle s'inspire dans les grandes lignes de celui des prestations complémentaires, mais s'étend désormais à toutes les situations de besoin et non plus seulement aux bénéficiaires d'une rente AVS et AI. Cette solution, introduite au niveau fédéral, pourrait garantir l'égalité juridique et la sécurité juridique à toutes les personnes vivant en Suisse. Aujourd'hui, la structure fédéraliste de l'aide sociale entraîne au contraire de nombreuses injustices et inégalités. À cela s'ajoute que l'aide sociale sous sa forme actuelle doit absorber de nouveaux risques de pauvreté tels que le divorce ou la précarité de l'emploi. On est très loin de sa fonction initiale qui consistait à apporter une aide à court terme au cas par cas. « Et surtout, souligne Ruth Gurny, nous mettons fin, avec notre modèle, au nivellement par le bas pratiqué depuis des années à l'égard des éléments les plus faibles de notre société. »

Le nouveau président de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) Christoph Ey-mann a fermement plaidé pour que les services sociaux mettent davantage l'accent sur la formation continue en tant que mesure d'intégration. « Jusqu'à présent, on n'a pas suffisamment exploité ce potentiel », a-t-il déploré. Car ceux qui n'ont pas terminé de formation professionnelle pendant leurs jeunes années risquent davantage de dépendre de l'aide sociale. Il s'agit de briser ce cercle vicieux. Sous le titre « Un emploi grâce à une formation », la CSIAS et la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) ont lancé une offensive de formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Depuis octobre 2019, un projet pilote est en cours dans neuf villes et communes dans le but de développer des structures de soutien appropriées et de les tester dans la pratique. Dans le même temps, il faudrait également accorder plus de poids à des mesures préventives telles que la promotion précoce, a encore souligné Christoph Ey-mann.

Parallèlement au Forum, Caritas Suisse a aussi édité l'Almanach social 2020 « Quand l'aide sociale évoluera ». L'ouvrage peut être commandé sur [www.caritas.ch/shop](http://www.caritas.ch/shop) ou par courriel : [info@caritas.ch](mailto:info@caritas.ch)

Contact:

Stefan Gribi et Véréne Morisod se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information :  
Stefan Gribi, tél. +41 79 334 78 79, Véréne Morisod, tél. +41 76 410 47 17

#### Medieninhalte



*300 représentants de la classe politique, de l'économie et du secteur social au Forum de Caritas à Berne / Au Forum de Caritas qui s'est déroulé vendredi à Berne, près de 300 spécialistes ont réfléchi aux moyens de développer l'aide sociale, afin de mieux l'ancrer dans le système de la sécurité sociale. Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100000088](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100000088) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "ots/Caritas Schweiz / Caritas Suisse/Nique Nager/Caritas Schweiz"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100840955> abgerufen werden.